



**Mouvement
Européen
Seine-Maritime**

1

L'EUROPE À L'HEURE DU NUMÉRIQUE – NOVEMBRE 2020
Semaine 2 : L'ENJEU SOCIÉTAL

Visioconférence du 27 novembre 2020 – 14 h 30

Invité : M. Philippe Vidal, professeur des universités en géographie et en aménagement à l'université du Havre

Animation : Philippe Thillay

Régie : Jean-Marc Delagneau et Gérard Grancher

Suivi des questions par le chat : Florence Aston

Prise de notes : Alain Ropers

Ouverture de la session et réglages par Jean-Marc Delagneau et Gérard Grancher.
Conseils pour utiliser le chat. 26 participants connectés.

Propos d'accueil par Philippe Thillay.

C'est notre troisième visioconférence, après les précédentes consacrées aux enjeux économiques et éthiques du numérique, nous nous intéressons aujourd'hui aux enjeux sociétaux.

Le numérique va être pour l'Europe une priorité pour les années à venir et intervient pour 20% dans le budget du plan de relance. Le numérique est présent partout, et entraîne une transformation considérable de notre société.

Au Mouvement Européen de Seine Maritime, nous ne sommes pas des spécialistes, mais notre rôle est de mettre en avant le fait que l'Union Européenne prend conscience du phénomène, qu'elle est potentiellement à la hauteur des enjeux pour réussir cette transformation.

Philippe Vidal est professeur des universités au Havre, en géographie et en aménagement du territoire. Il a travaillé sur les conséquences du déploiement du numérique sur l'habitat, sur les politiques publiques et sur l'urbanisme.

Je le remercie de nous consacrer cet après-midi, et je lui laisse la parole.

Philippe Vidal

Merci de votre accueil. Vous m'interrogez sur un sujet qui renvoie à la question sociétale. Je suis géographe, pas sociologue. Mais les géographes prennent forcément en compte ces sujets, et je vous propose de vous parler des implications du numérique selon trois angles d'attaque.

- Le numérique territorial et ses enjeux sociétaux
- L'Europe à l'origine du numérique
- Les orientations européennes pour le numérique

contact@mouvement-europeen76.eu

06 80 11 90 89

30/11/2020

LE NUMERIQUE TERRITORIAL ET SES ENJEUX SOCIETAUX

Je suis professeur de géographie, et j'analyse les modifications que le numérique engendre sur l'habitat ou sur la production de nouvelles territorialités, la relation à l'espace, à l'urbanité, aux mobilités. Mon travail sur l'aménagement du territoire me permet d'analyser les politiques publiques d'aménagement et de planification des territoires à l'heure du numérique. Et mes recherches sur l'urbanisme m'amènent à analyser la place du numérique dans l'organisation et la requalification des espaces urbains. En tant que chercheur depuis 1994, année de ma maîtrise, je m'intéresse à l'influence du numérique sur les processus contemporains de transformation des sociétés.

2

Quelles sont les raisons de l'inégale diffusion et appropriation du numérique au sein des territoires ?

Quelles dynamiques territoriales sont engendrées par le numérique ?

Le numérique donne-t-il, redonne-t-il, ou enlève-t-il de la valeur à l'espace ?

Pour moi, la notion de numérique mérite d'être précisée, et recouvre trois domaines bien distincts.

- Les infrastructures de télécommunication et les équipements divers, ce qui suppose des questions de connectivité des territoires et d'accès des organisations et des particuliers aux réseaux informatiques.
- Les contenus, services matérialisés, données en provenance de la sphère marchande, publique ou de la société civile.
- L'usage, et les usagers, qui s'organisent parfois en communautés et utilisent le numérique et sa collection d'outils comme moyens de mieux gérer leur quotidien.

Pour que le numérique soit un opérateur très important de lien territorial, il faut que les trois éléments de ce triptyque fonctionnent ensemble.

Aujourd'hui, les conséquences sociétales du numérique se déclinent, à mon sens, suivant six enjeux principaux, concernant les habitants, la régulation publique, la justice spatiale, la justice sociale, la formation, et la démocratie.

Enjeux pour les habitants.

Quelle est la place de l'habitant dans les politiques publiques du numérique territorial, dans les offres privées urbano-numériques et au sein des smart-territoires ?

Habiter c'est vivre dans un espace qu'on s'approprie, le traverser, s'y mouvoir, en rester captif tout en étant en lien. Le numérique y joue le rôle de lien territorial. Citons pêle-mêle : le télétravail, les achats en ligne ou en drive, les rencontres, la gestion des mobilités, les relations à l'administration, le tourisme, etc.

Le rapport au monde est désormais un rapport aux services médiés par le numérique. C'est une technologie au service des besoins sociétaux, malgré des réticences de la part de certains publics au regard de risques supposés ou réels.

Enjeu de régulation publique.

Pour la première fois les acteurs publics se trouvent en face d'évolutions non décidées par eux, et non totalement maîtrisées. Ils ont perdu la main, c'est une situation dangereuse. Cette évolution, depuis 1993 a vu trois grandes périodes, que j'appellerai Web 1.0, Web 2.0, Web 3.0.

contact@mouvement-europeen76.eu

06 80 11 90 89

30/11/2020

Web 1.0 concerne **l'information**. Création d'un gigantesque annuaire électronique mondial qui échappe au monopole des pouvoirs publics, mais ne remet pas en question son rôle dans la gestion des affaires territoriales. C'est en France l'époque du minitel.

Web 2.0 concerne **les services**. Le secteur privé et la société publique réinventent des services de gestion de la proximité. Cette innovation sociale échappe en grande partie à l'acteur public qui perd la maîtrise de ce qui se passe sur son territoire, et perd la fiscalité qui va avec. C'est l'apparition de Airbnb, Uber, Blablacar, etc.

Web 3.0 concerne **les données**. La remontée des données en direction des usagers capables de les traiter est une opportunité pour les acteurs publics de reprendre la main, pour gérer la proximité, non seulement en temps réel, mais aussi de façon prédictive. Ce sont les Smart-Cities, les territoires intelligents

Enjeux de justice spatiale.

L'Europe nourrit historiquement la construction d'une territorialité européenne sur la correction des disparités régionales. Or, le numérique peut être générateur de différenciation territoriale, de rupture d'égalité.

Il y a d'abord eu une première fracture territoriale entre les grandes villes, mieux équipées en infrastructure numérique car plus rentables pour les opérateurs et le reste du territoire, avec un sentiment d'exclusion de la part des habitants des campagnes et des zones périphériques.

Cette fracture augmente encore avec les avancées novatrices des Smart-Cities, ces villes repensées ex nihilo qui élargissent fortement le spectre des équipements numériques, permettant ainsi aux élus des grandes métropoles de s'engager dans des politiques publiques et des dispositifs concrets marquant physiquement leur territoire. C'est une tendance qui a à voir avec le sociétal plus qu'avec le technique et qui alimente le spectre du déclassement urbain et de la relégation. C'est une rupture d'égalité entre les villes.

Enjeux de justice sociale.

Il s'agit de délaisser ou ne pas délaisser les habitants des territoires isolés. Un peu partout des services publics ferment et sont peu à peu remplacés par des services médiés par le numérique. On voit le même phénomène avec la télé médecine qui remplace petit à petit les anciens médecins de campagne qui sont partis.

Or, tout le monde n'est pas en capacité de se saisir de ces outils qui se déploient. Il faut permettre à ces habitants d'accéder quand même à ces services qui sont actuellement une alternative, et qui seront demain une obligation.

Tout le monde n'habite pas le même monde numérique, et à l'intérieur d'un même monde numérique les gens sont différents. Une partie de l'urbanité échappe à une partie de la population.

Enjeux de formation. Au-delà des marginalités territoriales, une autre forme de marginalité s'installe à cause de la capacité inégale des gens à s'approprier cette culture numérique désormais globale et foisonnante. Par exemple, aujourd'hui, avec le confinement de la Covid, si je n'ai pas d'imprimante, je ne sors pas parce que je ne sais pas imprimer une attestation.

Pour l'instant, nous sommes dans un numérique encore assez rudimentaire, mais qui devient de plus en plus sophistiqué. D'où l'enjeu de formation aujourd'hui devenu indispensable.

Enjeu de démocratie et de gouvernance.

Les municipalités développent des plateformes pour fluidifier les relations entre les citoyens et les élus, et sur lesquelles les citoyens peuvent intervenir, donner leur avis, etc. Dans les services de proximité nous trouvons encore peu d'outils destinés à l'auto-organisation des citoyens, et à leurs capacités d'interpellation politique. Mais il y a de nombreux outils au service de la gouvernance contributive pour développer la « participation ».



Réponses à quelques questions posées sur le chat.

Florence Aston transmet une remarque de **Michel Le Stum**, selon lequel le minitel créait une sorte de « protolien » territorial en permettant l'accès à tous, avec le même débit, de façon égalitaire. Et **Florence Aston** complète la question : l'État a-t-il les moyens d'obliger les opérateurs majoritaires à couvrir toutes les communes, qu'elles soient rentables ou pas ?

Philippe Vidal. L'État s'est doté de ces moyens mais très récemment. Pendant très longtemps, l'État voulait que cette couverture soit totale dès le départ. C'étaient ce qu'on a appelé les autoroutes de l'information en 1994 sous Balladur, qui prévoyait que pour 2015 l'ensemble du territoire national soit couvert. En 2004 on a essayé les PPP (partenariats public-privé) et les RIC (Réseau d'Initiative Publique). Aujourd'hui. C'est le « new deal mobile », autour de la 4G et de la 5G, qui dote l'État de moyens réglementaires pour accorder aux opérateurs des droits en contrepartie de certaines obligations.

Florence Aston. Une observation de **Philippe Penot**. Obligation de couverture, c'est bien mais la faire appliquer c'est autre chose.

Philippe Vidal. La fracture numérique c'est un puits sans fond. La 5G ne va pas apparaître y compris dans les espaces ruraux de façon miraculeuse.

Philippe Thillay. J'ai passé ces jours-ci un peu de temps à la campagne près d'Yvetot, et j'ai retrouvé les souvenirs de l'internet des origines.

Florence Aston. Gérard Grancher s'inquiète : la formation dans le domaine du numérique est essentielle, les besoins évoluent très rapidement, mais en France il n'existe pas de tradition de formations continue et permanente. N'est-ce pas un handicap pour notre pays ?

Philippe Vidal. C'est un axe fort de la politique européenne pour 2021-2027 qui va tenter de répondre à cette difficulté. Il faut aussi souligner le rôle majeur des EPN (Espaces Publics Numériques), financés en partie par l'État, et qui ont fortement contribué dès 1999 à acculturer les populations et à réduire ces inégalités, même si ce n'est bien sûr pas encore suffisant.

Philippe Penot. Se pose aussi la question des générations. On sait que ce sont les plus anciens qui ont le plus de mal avec le numérique. Mais chez les jeunes, est-ce qu'on retrouve cette fracture numérique ?

Philippe Vidal. C'est la question centrale de la fracture numérique, même si pour moi ce mot est un peu fort. Dans l'esprit des pouvoirs publics, il s'agit surtout de problèmes d'infrastructure. En réalité, ce sont des usages très différenciés. Manuel Castells auteur de « La société en réseaux » paru en 2003, disait qu'il connaissait la solution : il suffit d'attendre trente ans. Les anciennes générations allaient disparaître, et les nouvelles générations, baignées dans le numérique allaient s'en tirer. Mais aujourd'hui, en 2020, on voit que ce n'est pas une question d'attente. Plus on est jeune, moins l'apprentissage du numérique est quelque chose de pensé, mais plutôt spontané et passif. Ce qui fait qu'on n'apprend rien sinon à être dépendant des outils. En fait, il faut former toutes les cohortes, pas seulement les plus âgés, de façon à dominer l'outil et non être dominé par l'outil.

Bertrand Legendre. Tout dépend ce qu'on entend par le mot « numérique » qui représente en même temps des choses différentes et des pratiques très éloignées les unes des autres. Pour beaucoup de jeunes, le numérique se résume à tweeter, consulter un groupe d'amis sur Facebook, etc. pour eux, ce n'est pas forcément un outil de travail structuré, comme un carnet d'adresse, ou une liste de liens web utilisés comme une bibliothèque, etc.

Philippe Thillay. C'est le même type d'inactivité que face à la lecture et à l'écriture, il faut apprendre. Si on n'apprend pas le numérique, ce sera pareil. Mais il est temps de passer au deuxième volet de notre conférence.

L'EUROPE À L'ORIGINE DU NUMERIQUE

Philippe Thillay.

L'Union Européenne souhaite réduire la fracture entre les différents territoires, faire se rapprocher les citoyens, travailler sur les ruptures d'égalité, etc. Comment l'Europe s'empare-t-elle de ces questions numériques ?

Philippe Vidal (Après avoir répondu à une observation de Michel Le Stum sur le chat, au sujet de Castells et de son livre « la société en réseaux »).

L'Europe et le numérique c'est une vieille histoire presque aussi vieille que celle des USA et du numérique. Toutes les générations de politiques européennes ont fait face à la même triple problématique.

- Donner l'impulsion, c'est-à-dire créer les conditions du marché unifié pour les infrastructures, les innovations, etc.
- Réguler le marché, pour la protection des citoyens et des consommateurs européens.
- Maintenir solidarité et équilibre dans le développement solidaire de l'espace européen.

Une difficulté, c'est que le numérique est un objet spécifique et transversal, intégré dans toutes les politiques sectorielles. Les programmes pour une Europe numérique

contact@mouvement-europeen76.eu

06 80 11 90 89

30/11/2020

complètent et accompagnent les autres programmes mis en place par l'Union Européenne.

De plus la politique-européenne est influencée par celle des USA, la « National Information Infrastructure » rédigée en 1993. La réponse européenne est donnée par le livre blanc du rapport Bangemann en 1994 « Growth, competitiveness and employment. Report on Europe and the global information society » qui décrivait la façon dont les TIC (Technologies de l'information) bouleversent le fonctionnement de nos sociétés.

Les politiques européennes sur le numériques se sont déroulées en trois temps

Temps 1. Le temps du projet de société (1994-1999)

L'Europe a eu un rôle majeur dans le déploiement du numérique elle est partie avant les états, en publiant des livres blancs définissant les axes à développer, en tenant compte des enjeux sociétaux, administratifs, et économiques. Considérant que les villes de moins de 20 000 habitants représentaient des lieux d'observations privilégiés, l'Europe a associé quatre villes européennes, les « digital towns », chacune formant un consortium d'industriels, de chercheurs en sciences sociales, d'élus et de techniciens de la collectivité. Il s'agit de Parthenay (Poitou Charentes), Torgau (Allemagne), Arnedo (Espagne) et Weinstadt (Allemagne). Dans ces villes on a expérimenté de l'innovation sociale, par exemple avec l'analyse des besoins des utilisateurs, puis une logique de démonstration avec la mise en place d'applications concrètes, comme l'ouverture d'un cybermarché, etc. Ce sont les projets ERISA ou SERISE en français (Stratégie Européenne et Régionale pour l'Information dans la Société de l'Économie)

Temps 2. Le temps de l'ambition globale (1999-2005)

Le traité de Lisbonne développe des objectifs ambitieux au plus fort de la bulle internet, mais les résultats sont estimés décevants notamment en matière de dynamiques économiques. Aussi, un deuxième plan, appelé i2010 a sacrifié un peu les aspects sociaux et environnementaux pourtant essentiels dans le traité de Lisbonne, pour se recentrer sur les perspectives économiques.

Temps 3. Le temps de l'économie (2005-2020)

Ce plan i2010, qui vise la période 2005-2010 est complété par un plan Europe 2010, visant la période 2010-2020. L'Union Européenne continue ses efforts en matière d'infrastructures de télécommunication, renforce ses outils de recherche et développement, et bâtit une stratégie pour un marché unique numérique. C'est le projet ELBA (European Location Based Advertising) et la « Gigabit Society » ou le gigabit pour tous. Pour tous les pôles d'activité (écoles, plateformes de transport, administrations, entreprises, etc.), toutes les zones urbaines qui doivent disposer d'une couverture 5G, et tous les foyers européens qui doivent bénéficier d'une connexion d'au moins 100 Mb/s.

Philippe Thillay

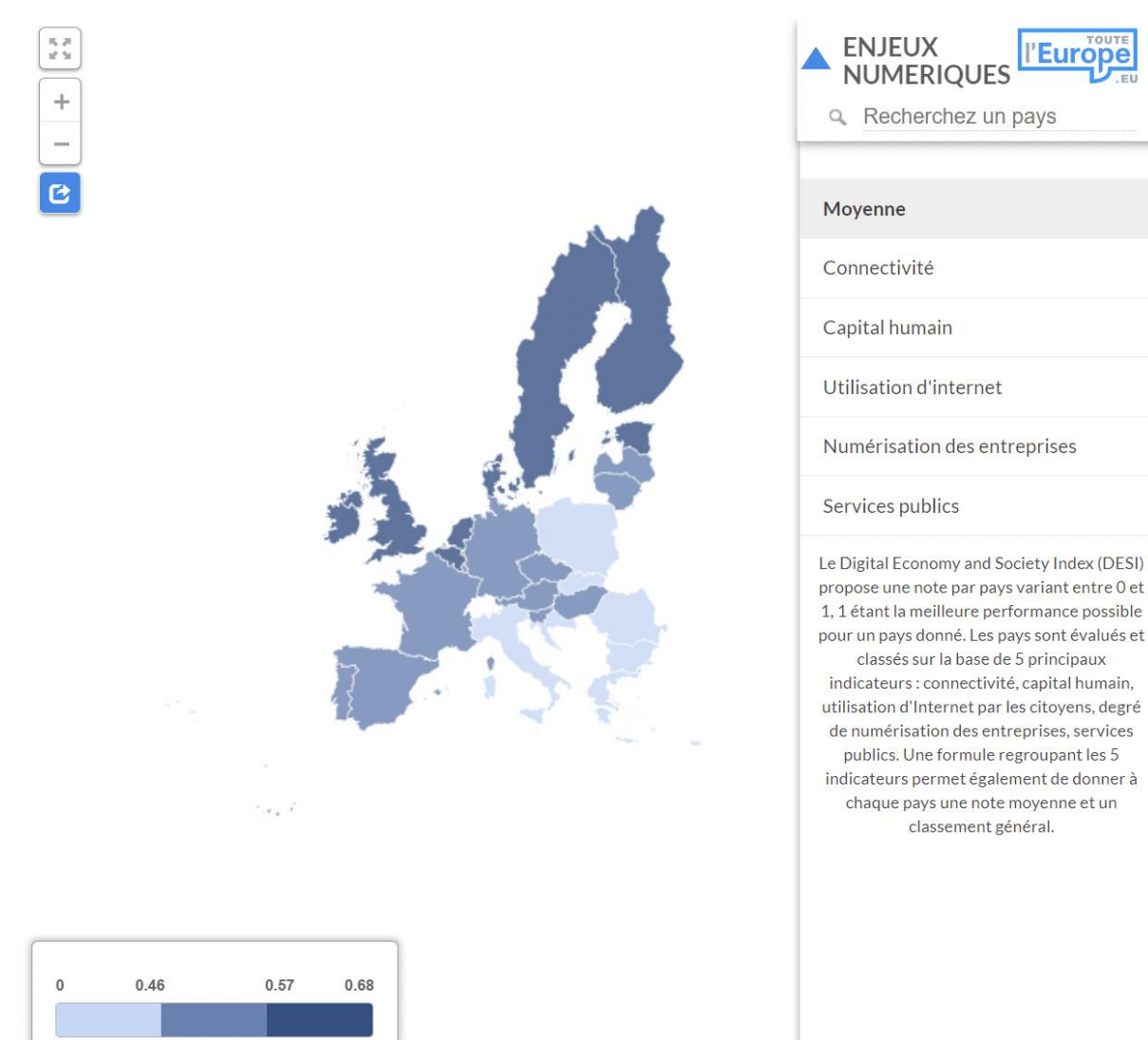
Ce qui nous amène à aujourd'hui. Nous abordons donc la troisième partie de la conférence : les orientations européennes pour le numérique.

LES ORIENTATIONS EUROPÉENNES POUR LE NUMÉRIQUE

Philippe Vidal

Il est important de faire le bilan de l'existant. Je vous montre des cartes de l'Europe montrant les développements numériques différents selon chaque pays, sur le plan de la connectivité, du capital humain (la littératie numérique), des usages, de l'équipement des entreprises, de la numérisation des services publics, été enfin, une carte représentant la moyenne européenne de tout ça. Ces images sont un résumé, elles permettent d'avoir une vue globale, mais c'est bien sûr au détriment d'une certaine finesse d'analyse.

7



Sur toutes ces cartes, on voit que les pays scandinaves sont en avance, que les pays de l'est et du sud sont un peu à la traîne, et que la France se trouve faire partie d'un groupe nombreux de pays entre ces deux extrêmes. Pour la France, il convient de préciser qu'il y a de gros contrastes entre certaines zone qui sont très en avance et d'autres très en retard.

Les grandes orientations de l'Europe portent principalement sur les points suivants.

- Des efforts importants sur la régulation (marchés, data, etc.)
- Des dispositifs de plus en plus nombreux pour favoriser l'économie numérique et la recherche et développement.
- Une considération de plus en plus forte pour les métropoles, notamment autour du référentiel de Smart City.

Ces orientations se déclinent sur les six enjeux dont nous avons parlé plus haut, et pour lesquels on essaie d'améliorer les choses grâce au numérique.

- Pour l'enjeu **habitants**, ce sont les Smart Cities pour les habitants les plus impliqués.
- Pour l'enjeu de **régulation publique**, il s'agit d'harmoniser les régulations nationales et de renforcer la cyber sécurité (data).
- En ce qui concerne l'enjeu de **justice spatiale**, de gros efforts sont faits autour du Gigabit pour tous.
- Pour l'enjeu de **justice sociale**, il y a, entre autres, le développement de la télémédecine (EU4Health).
- En ce qui concerne l'enjeu **formation** et d'éducation numérique, on développe la formation informatique de travailleurs, à tous les niveaux de compétence.
- Enfin, pour les enjeux de **démocratie** et de **gouvernance**, il s'agit de renforcer les droits des usagers et protéger leurs données.

Ces éléments ne constituent bien entendu pas une liste exhaustive. Ils sont donnés à titre d'exemple et d'illustration.

Pour finir la présentation, je dirais que l'Europe et les citoyens européens sont à la croisée des chemins. Quatre scénarios sont possibles. Deux sont à éviter, à mon sens, et deux sont davantage porteurs d'espoir.

Les scénarios éviter :

- Aller vers un modèle dérégulé permettant aux plateformes de gagner, au détriment des États et des citoyens.
- Aller vers le modèle chinois, imposant de façon autoritaire un développement au prix de la restriction des libertés et des droits de l'homme.

Les scénarios à promouvoir :

- Favoriser un modèle humaniste plaçant l'humain au centre de l'innovation et prônant une société ouverte, démocratique et durable.
- Maintenir et développer le modèle social européen traditionnel, agir avec prudence, ce qui est plus sécurisant, mais limite un peu le potentiel d'innovation.

L'avenir dépend des européens eux-mêmes, que ce soit dans le secteur public que dans le secteur privé.

Réponses à quelques questions posées sur le chat.

Gérard Grancher. Pourquoi les pays scandinaves réussissent-ils mieux ?

Philippe Vidal. Je ne peux donner qu'une réponse partielle. Mais on constate que l'Estonie est très en avance. C'est là qu'on a inventé Skype, et qu'on a mis en place

un système gouvernemental totalement dématérialisé. Il y a dans ce pays une culture de l'acceptation de la prise de risque.

Michel Le Stum. L'Estonie s'est aussi appuyée sur les mathématiciens russes qui ne sont pas les plus mauvais. De plus, ce pays à l'échelle d'un département français, sa capitale est plus petite que Rouen. Ils ont pris le problème de façon pragmatique pour prendre le moins de risques possibles, avec des outils simples. Leur réseau a été créé à partir d'ordinateurs de table, et tout cela a fait l'objet d'une campagne d'acceptation de la population. Ils ont repris les infrastructures russes, ils ont construit quelque chose de cohérent avec du petit matériel, et ils ont été ensuite aidés par les Américains et par l'Europe.

Sophie Boucher. Je confirme, pour avoir fait le même voyage d'études que Michel Le Stum. Il faut dire aussi que l'Estonie c'était la base des services secrets de URSS. Ils ont cultivé ce savoir-faire, et l'ont reparti entre les citoyens à qui l'État a distribué le matériel nécessaire. Maintenant, tout est numérisé. Sur ce plan, il n'y a pas de fracture sociale.

Philippe Vidal. Je vous remercie pour vos apports, notamment sur la question des échelles non comparables entre nos deux pays, et il n'est pas sûr que le système estonien puisse être approprié en France.

CONCLUSIONS

Synthèse par Alain Ropers.

Vous nous avez fait voyager dans le temps et dans l'espace en nous montrant les étapes du développement numérique dans les différents territoires européens.

Vous nous avez fait prendre conscience des six enjeux fondamentaux prenant en compte les habitants, la régulation publique, la justice spatiale et sociale, la nécessité de la formation et les aspects de la démocratie et de la gouvernance.

Vous nous avez ensuite raconté la genèse du numérique aux USA et en Europe, et montré, par des cartes très explicites le point sur la situation actuelle du numérique en Europe. Enfin, vous nous avez montré les orientations européennes en la matière, aussi bien les scénarios à éviter que les scénarios à promouvoir. Merci pour votre éclairage.

Conclusion de Philippe Thillay

Merci à tous d'avoir été attentifs et merci à Philippe Vidal. Merci à la partie technique Jean-Marc, Gérard, Florence et Alain.

Notre troisième visioconférence sur l'enjeu social et sociétal de la transition numérique est maintenant terminée. La prochaine, le 3 décembre à 17 h 30, traitera de géopolitique et notamment de la souveraineté du numérique, avec Gilles Babinet, Président du Conseil National du Numérique, une instance de conseil du Gouvernement, et « Digital Champion » ou « Spin Doctor » représentant la France auprès de la Commission Européenne. Nous vous y attendons nombreux.

Fin de la visioconférence, à 16 h 30

contact@mouvement-europeen76.eu

06 80 11 90 89

30/11/2020